

# Une association est née : Gen-Ibérica

## Passion et entraide généalogique en Espagne



« Je vous annonce la création de l'association Gen-Ibérica dont je suis la présidente. L'ouverture effective de l'association après parution au Journal Officiel est fixée au 1er octobre 2008. » Ces quelques lignes traduisent bien une volonté. La jeune présidente, Valérie FRANCO-COURTILLET, annonce la création d'une association généalogique : Gen-Ibérica, qui s'adresse aux généalogistes recherchant leurs ancêtres en Espagne. Et parmi les nombreuses activités de l'association, retenons celle qu'affectionne tout particulièrement la présidente : « La généalogie à l'école ». Pour rappel, souvenons-nous de l'article paru dans « Votre Généalogie » numéro 21 (oct.-nov. 2007) où Valérie évoque son expérience de la généalogie auprès des tout-petits. Une passion qu'elle a su transmettre et partager avec ses jeunes élèves puisqu'elle est professeur des écoles.

PAR PAUL POVOAS, VALÉRIE FRANCO-COURTILLET ET  
MÉLANIE RUIZ-POINTEREAU

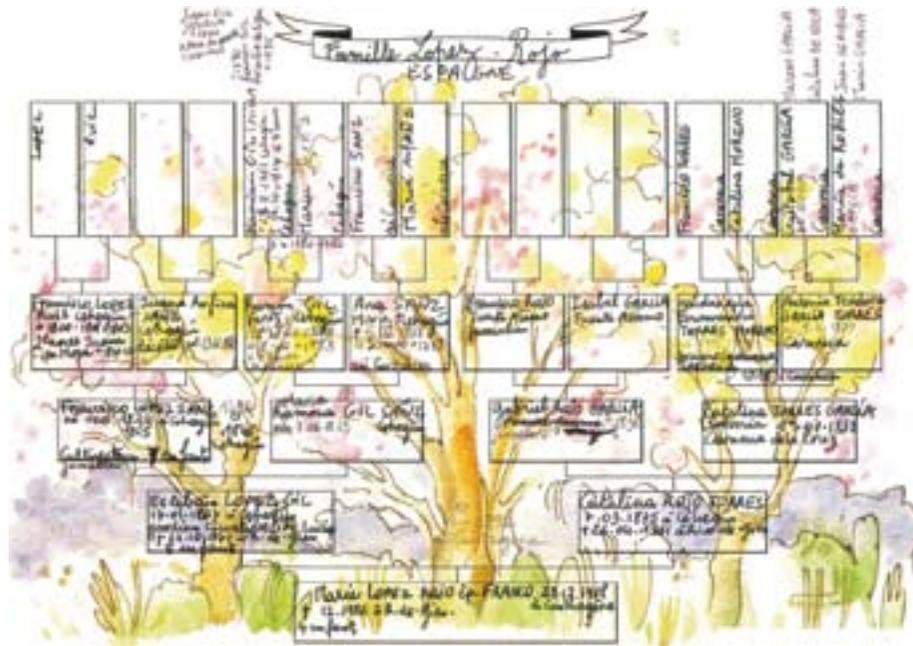


Tableau d'ascendance pouvant être proposé aux membres de Gen-Ibérica. Les recherches en Espagne peuvent être longues et nécessitent de la patience et parfois de la chance. Ici, l'ébauche d'une ascendance Lopez-Rojo par Valérie Franco-Courtillet.

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

**A**près avoir fait cavalier seul pendant 3 ans comme responsable de l'antenne Franco-Espagnole que j'ai créée au sein du Centre Généalogique de Touraine, des bénévoles m'ont rejointe au Congrès national de généalogie à Tours 2007 tout autant volontaires que passionnées. Josiane HAMEL et Mélanie POINTEREAU m'ont permis d'agrandir la structure. L'idée de devenir une association indépendante a germé

en avril 2008 et s'est concrétisée peu après le 28 juin 2008. Notre noyau dur est composé de 4 personnes, jeunes et motivées, avec chacune une expérience confirmée sur le terrain. D'autres personnes nous apportent leur soutien dans cette aventure, presque tous ayant des ancêtres ibériques ou un lien fort avec l'Espagne. Mon désir de créer une association rejoint un besoin d'autonomie nécessaire pour valider notre activité, essentiellement vis-à-vis des autorités espagnoles. Nous sommes tout à fait prêts à continuer à proposer notre aide à tous ceux qui ressentent la nécessité de remonter le temps et de situer leurs ancêtres. Nous mettons notre expérience au service de généalogistes confirmés ou en herbe avec enthousiasme et avec un objectif permanent de satisfaction.

Je serais heureuse de partager avec vous les émotions et les plaisirs que procure la recherche généalogique. Notre équipe sera toute entière à votre disposition pour vous conseiller, vous aider, vous tracer le chemin parfois difficile de la culture et de la vie de nos ancêtres. Je ne puis terminer sans mentionner mon engagement dans la généalogie à l'école depuis 2 ans, qui est devenue une de mes priorités en tant que professeur des écoles, et ma volonté de voir reconnaître cette discipline par l'Éducation



nationale dans les programmes. La généalogie, activité pluridisciplinaire, porteuse de sens, va aider l'enfant à grandir dans les meilleures conditions, à se positionner au sein de sa famille et à se structurer dans le temps.

### QUELQUES CONSEILS GÉNÉALOGIQUES PROPOSÉS PAR GEN-IBÉRICA

Les recherches en Espagne présentent des difficultés. Outre les problèmes liés à la langue, la distance géographique et la diversité des centres d'archives sur la péninsule peuvent mettre à mal l'évolution de nos recherches. Nous sommes souvent pressés de recevoir nos premiers actes venant d'Espagne. Cependant, afin d'éviter des écueils ou de passer à côté d'informations importantes, nous vous conseillons d'adopter, dans un premier temps, une autre méthode. Commencez par interroger les personnes âgées de votre famille et à réunir les documents en leur possession (photos, carte d'identité, livret de famille, carte de travailleur, fiche d'immatriculation...). Cette première quête vous donnera une base pour votre recherche, en n'oubliant pas de vérifier chaque information transmise. La deuxième étape consiste à consulter les archives disponibles en France. Nos ancêtres, ayant émigré, ont forcément laissé une trace de leur « passage ». Certains centres d'Archives départementales disposent d'un fond très intéressant, notamment dans la série M ainsi que l'état civil de plus de 100 ans. Cependant, la qualité des fonds est différente d'un centre d'archives à l'autre. N'oubliez pas de consulter les recensements et listes électorales des Archives municipales. Ces deux sources permettent de voir l'évolution et l'implantation géographique des familles.

Si votre ancêtre a obtenu la nationalité française, n'oubliez pas de consulter les dossiers de demandes de naturalisation détenues par les Archives Nationales. Vous pouvez en trouver une copie aux Archives départementales. Ces documents regorgent d'informations importantes.

Une fois ces recherches effectuées, la recherche en Espagne peut commencer.

Les actes d'état civil sont détenus par le *Registro Civil* du lieu où l'événement s'est produit (mis en place en 1871). Les actes paroissiaux sont, quant à eux, déposés aux archives paroissiales ou diocésaines. Il faut être très précis sur la date et le lieu de l'événement recherché et s'assurer de la disposition des fonds. Dans le cas où les fonds seraient manquants, reste la possibilité qu'un double ait été confié aux archives municipales du lieu concerné (les mormons ont microfilmé la plupart de ces documents).

## ASSOCIATION

L'association propose aux futurs membres une adhésion à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008 valable jusqu'au 31 décembre 2009, ce qui leur donne droit à 3 mois supplémentaires.

### L'adhésion annuelle de 20 euros comprendra :

- toute recherche d'adresses d'administrations, d'établissements religieux et d'organismes militaires en Espagne et en France pour vos recherches généalogiques (d'ancêtres espagnols) ;
- tout conseil dans le commencement et la progression de vos recherches en Espagne ;
- la rédaction de courriers en espagnol pour vos recherches généalogiques en Espagne (modèle standard).

(Pour tout courrier spécifique ou toute traduction, voir nos conditions sur notre site à partir du 1<sup>er</sup>.10.2008)

Un abonnement au bulletin trimestriel vous sera proposé (envoi uniquement par e-mail)

à partir du 15 mars 2009. Une étude d'un numéro sur papier est en cours de réalisation et sera mise en place en 2010 après décision des administrateurs.

Pour toute autre information, veuillez consulter le site Internet de notre association : <http://site.voila.fr/geniberica> (en cours d'élaboration), ou par e-mail : [valerie.francocourtillet@wanadoo.fr](mailto:valerie.francocourtillet@wanadoo.fr), ou par écrit :

Gen-Ibérica, 18, rue Fernand Méchin  
37550 Saint-Avertin

**Le bureau fondateur :**  
Valérie FRANCO-COURTILLET :  
Présidente de Gen-Ibérica

Mélanie RUIZ-POINTEREAU :  
Secrétaire

Érik ASSELIN : Trésorier

**Les administrateurs fondateurs :**  
Josiane HAMEL et Étienne FRANCO



Une carte de l'Espagne et du Portugal vers 1710.

Pour aller plus loin, pensez à consulter les *protocolos notariales* et les archives militaires (*hoja de servicio*).

Gen-Ibérica propose à ses adhérents une aide personnalisée à la rédaction des courriers pour les différentes demandes, recherche des coordonnées des archives, et à la traduction des documents collectés. Nous mettons aussi en place un site Internet voué à évoluer avec le temps ainsi que des permanences d'entraide.

Il faudra à terme envisager de vous rendre sur place. Ce voyage initiatique vous permettra

de retrouver vos racines au travers des lieux où ont vécu vos ancêtres. Cela demande une préparation minutieuse et une grande organisation. Pensez à entrer en contact avec les prêtres en charge des registres paroissiaux afin de vous renseigner sur la disponibilité des archives et prendre un rendez-vous pour les consulter.

La précision et la patience seront vos meilleures alliées.

MÉLANIE RUIZ-POINTEREAU  
SECRETARE GEN-IBÉRICA

